

Critères d'admissibilité et d'évaluation

Critères d'admissibilité

Afin d'être pris en considération, le projet doit satisfaire à tous les critères suivants:

- Est soumis par un organisme admissible, avec documentation à l'appui
- Répond aux besoins résultant de la COVID-19
- Crée ou adapte des espaces publics, ou des programmes ou services pour les espaces publics, dans l'intérêt public
- Démontre un souci de la collectivité et des liens avec elle
- Sert le grand public ou une population touchée de façon disproportionnée par la COVID-19
- Aborde au moins un des thèmes de l'Initiative pour des collectivités en santé
- Est soumis avec un budget complet
- Demande un financement de 5 000 \$ à 250 000 \$
- Doit engager les dépenses entre le 1 avril 2020 et le 30 juin 2022

Critères d'évaluation

Les projets qui remplissent les critères d'admissibilité seront évalués selon les critères d'évaluation suivants:

Exigence

Description

Critères du projet

Justification du projet

Dans quelle mesure le projet crée clairement des espaces sécuritaires et vivants, améliore les options en matière de mobilité ou fournit des solutions numériques aux populations subissant les impacts de la COVID-19

- Répond aux impacts de la COVID-19 en s'adaptant au contexte et aux besoins locaux
- Tient compte des mesures de santé publique dans la conception du projet
- S'il y a lieu, envisage de faire participer des collaborateurs ou des partenaires afin de renforcer le projet

Engagement communautaire

Dans quelle mesure le projet mobilise clairement diverses communautés pour sa conception, sa mise en œuvre et son utilisation, et renforce la résistance de la collectivité, y compris des populations touchées de façon disproportionnée par la COVID-19

- Démontre un réel engagement communautaire, y compris de la part de personnes qui ont été touchées de façon disproportionnée par la COVID-19, et tient compte de l'équité
- Démontre la participation de leaders locaux à la prise de décision et à la mise en œuvre du projet
- Démontre comment il engagera la collectivité et suscitera la participation au projet

Résultats

Dans quelle mesure le projet démontre clairement un impact à court terme, un avantage immédiat et un potentiel pour un impact à plus long terme, ainsi qu'une viabilité et une durabilité

- Démontre un impact communautaire positif relativement à un des thèmes de l'Initiative pour des collectivités en santé
- Démontre la connaissance des pressions subies par la collectivité et de ses besoins
- Démontre un plan, le cas échéant, pour soutenir le projet à long terme
- Envisage un plan pour raconter l'impact communautaire, notamment en recueillant pour de futurs projets, le cas échéant, des histoires et des leçons apprises

Mise en œuvre et état de préparation du projet

Dans quelle mesure le projet a clairement élaboré un plan de travail responsable, un échéancier et un budget, prévu l'équipe de projet, et pris en compte les permis et approbations nécessaires qui pourraient avoir une incidence sur la bonne mise en œuvre du projet

- Fournit un budget responsable, y compris une indication claire des coûts, les décisions relatives aux marchés, et les considérations en matière d'équité
- Démontre que le projet peut être terminé en respectant un échéancier réaliste
- Démontre les capacités de l'équipe du projet ainsi qu'un leadership approprié pour mener à bien le projet
- Démontre une compréhension des permis et autorisations nécessaires